

### COMPTE-RENDU de la télé-réunion du Comité Directeur

du mercredi 13 / 01/ 2021

**Participants :** Ghislaine Cassol, Gilles Canouet, Fabien Dupin, Thibaut Fray, Jean-Jacques Lassarrade, Alex Lesca, Joël Mahieux, Jean-Jacques Massou, Grégory Maury, Jean-Paul Ounzari, Daniel Quilez et Jean-Marc Rouxel. (à noter la présence appréciée de notre ancien Président : Philippe Lefebvre)

**Secrétaire de séance :** Jean-Marc Rouxel

**1-Activité du CSD :** Gilles Canouet donne son état de temps passé sur les mois d'octobre, novembre et décembre, il indique également les missions commencées en janvier.

**2- Passation des pouvoirs :** Passage de témoin entre l'ancien et le nouveau Président : Jean-Louis Boyancé devra transmettre les informations en sa possession sur les dossiers en cours. Une réunion entre Gilles Canouet et Jean-Marc Rouxel doit être programmée pour évoquer les aspects salariaux. Gilles Canouet a récupéré les matériels mis à disposition de JL Boyancé (portable, ordinateur, tampon, carte de crédit, chéquier). L'abonnement téléphonique sera résilié, Gilles Canouet effectuera la démarche. Une adresse courriel CD47 sera ouverte pour Jean-Marc Rouxel.

### **3- Désignation des personnes référentes par dossier :**

Chaque référent proposera un bref CR par courriel et le transmettra à Gilles, ce qui permettra d'être informé même en cas d'absence d'un des membres du CD47.

- Secrétariat : Thibaut Fray
- Trésorerie : Jean-Jacques Massou
- Subventions : Jean-Jacques Massou, Thibaut Fray et Jean-Marc Rouxel
- Délégué commission sécurité : Gilles Canouet
- BMX : Ghislaine Cassol
- Loisirs : Fabien Dupin
- Matériel et logistique : André Falcon
- Piste : Jean-Jacques Lassarrade et Gilles Canouet
- Arbitrage : Grégory Maury
- Cyclocross : Jean-Paul Ounzari
- VTT : Laurent Pinthon
- Féminines : AndréFabien Dupin et Jean-Paul Ounzari
- Médical : Fabien Valbuzzi
- Ecole de vélo : Loïc Picard et Franck Laffineur
- Défi 47 : Joël Mahieux et Thibaut Fray
- Assurances : Gilles Canouet et Jean-Marc Rouxel

### **4-Point sur la COVID :**

Interdiction des manifestations sportives en intérieur interdites (Consignes du Ministère)

Les sorties cyclistes sont toujours limitées à 6 personnes.

Couvre-feu fixé à 20h00 pour notre Département. Nous attendons la conférence de presse du 14 janvier pour connaître les nouvelles dispositions.

Un point devrait être effectué par le 1er Ministre le 20 janvier avec très certainement de nouvelles directives restrictives.

### **5- Point assurances :**

Pour nos véhicules : La Skoda est prise en charge par la FFC. La Laguna est assurée par Groupama (JJ Massou vérifiera si nous sommes bien couverts pour la compétition avec ce véhicule). Si le véhicule est immobilisé sur une période demandée, une suspension provisoire de la prime.

Souscrire une assurance pour nos participants occasionnels non licenciés du Défi 47 auprès de la FFC.  
Assurance pour les bénévoles non licenciés, souscrire une police auprès de Gras et Savoye (environ 100€/an).  
Souscrire également une assurance pour nos bureaux en tant que locataire. Jean-Jacques Massou prendra contact avec Le Crédit-Agricole en ce sens.  
Vérifier les couvertures de la RC fédérale.  
Gilles Canouet et Jean-Marc Rouxel seront les référents assurances.

### **6- Dossier Chiarot :**

Sur un aspect médico-légal, les premières conclusions de l'expert n'appellent pas de remarque particulière. Si une contestation en provenance d'un médecin se fait jour, un expert sera désigné pour vérifier les travaux de consolidation des blessures de M. Chiarot.

Prochain acte : deux assignations seront très probablement mises en œuvre, la première en référé et la seconde pour déterminer les responsabilités de chacun afin d'évaluer les préjudices réels subis. Il n'y avait pas d'observations particulières à faire de notre part sur les premières conclusions de l'expert. Actuellement les assurances essaient d'établir le lien de causalité entre la présence du camion en stationnement à proximité de la ligne d'arrivée et la chute. Compte-tenu de l'encombrement des affaires juridiques actuelles, l'avocat nous a indiqué que cette affaire pourrait encore durer une année supplémentaire.

**7- Calendrier départemental :** Gilles a mis à jour le calendrier. Les 6 jours de Damazan ont été décalés démarrage le 06/02/2021. Le Trophée des sprinteurs est fixé au 20/03.

Pour les titres de champion du Lot et Garonne :

- Le défi 47 servira de support pour les masters et les féminines
- La Ronde du Queyran, support pour les juniors et seniors
- Marmont Pachas support pour les minimes et cadets
- La X-Calibur d'Auradou support pour les épreuves de VTT
- Pour le Cyclocross, l'épreuve support reste à désigner.

Gilles Canouet établira une note précisant le mode d'attribution des titres.

**8- Réflexion sur l'e-cycling :** La directrice pédagogique de l'INTECH (école d'ingénieur informatique d'Agen) souhaite proposer un projet à ses élèves portant sur l'e-cycling en lien avec Kinomap (partenaire de la FFC).

Objectif : on fait une vidéo d'un parcours, on enregistre le GPS du parcours et on dépose l'ensemble sur la plateforme Kinomap afin que les utilisateurs puissent s'entraîner au moyen de cette application.

Le CD 47 est partant pour créer un parcours virtuel à partir du Défi 47, nous attendons un retour de la FFC en ce sens.

**9- Formation coach mobilité :** Nous sommes toujours dans l'attente d'une prise en charge par l'AFDAS pour un montant de 250 €. Gilles Canouet s'occupe de la facture ad hoc.

**10- Formation arbitre club :** Grégory nous informe du décalage de la formation, une première session pourra être organisée lors de la 1ère journée des 6 jours de Damazan soit le 06/02/2021, La matinée sera théorique et l'après-midi consacrée à la mise en situation. La validation du diplôme de la formation sera organisée sous forme de QCM en ligne.

Il est demandé aux membres du CD47 qui le peuvent de s'inscrire à cette formation. Nous avons un besoin impérieux d'arbitre sur les épreuves organisées.

**11-Point sur le Défi 47 :** Le 21 décembre, Léa Bonnafous, Gilles Canouet et Thibaut ont rencontré M. Bousquier, maire de Prayssas, ce dernier est toujours très mobilisé pour cet événement. Subvention de 8000 € prévue par la communauté de communes. Un point précis doit être fait concernant les signaleurs. Une réunion est programmée le 30/01/2021 à Prayssas avec les maires concernés, envisager une réunion en visio, si les conditions sanitaires deviennent drastiques. Il faudra récupérer l'ensemble des arrêtés municipaux pour l'établissement du dossier sécurité, nous sommes dans l'attente d'un protocole sanitaire qui risque d'être très contraint.

Nous avons à ce jour environ 150 inscrits. Les prestataires ont répondu avec des devis. La liste des motards est O.K. La liste des ambulances, secouristes et médecins est en cours d'élaboration. Nous devons être prêts pour une

éventualité de report d'épreuve en fin de saison. Joël Mahieux prendra contact avec le maire de Prayssas (avant la réunion du 30 janvier) afin de le prévenir de notre plan B si nous nous trouvons face à une contrainte sanitaire.

**12- Conférence Sport-Santé :** Jean-Marc Rouxel a assisté à cette réunion en visio, elle était organisée par Cassandre Guinot-Mondoloni, coordinatrice territoriale à la PEPS47. L'objectif de cette formation consiste à remettre une personne souffrant d'une pathologie chronique, ou bien d'une personne sédentaire, dans une dynamique active en l'accompagnant durant une année sportive au sein d'une structure labellisée PEPS et le tout à partir d'une prescription médicale. La formation des encadrants serait payante environ 450 €, la durée de formation reste à définir elle donnerait une qualification Sport-Santé de niveau 1. Nous ne savons pas si les « patients » paieront l'organisme qui dispensera cette disposition du sport-santé. A suivre, mais ne pas se précipiter...

**13- Conférence Régionale du Sport :** Désignation de représentants (date de clôture le 15/01/2021). Cette conférence aura pour vocation de définir un projet sportif territorial ou chaque acteur du sport : pratiquant, organisateur, financeur et utilisateur, pourra défendre son opinion et surtout apporter sa contribution. Jean-Marc Rouxel prendra contact avec Vincent Dedieu afin de savoir si le Comité de Nouvelle Aquitaine a désigné une personne afin que le cyclisme soit représenté.

**14- Site VTT :** Proposition de la part de Monsieur Gérard Muller afin que la commune de Lacapelle-Biron réalise des circuits permanents de VTT sur son territoire. Le CD47 pourrait assister techniquement la commune afin de mettre en œuvre ce projet. Gilles Canouet en collaboration avec Laurent Pinthon, contactera le Comité Régional de Cyclisme pour connaître le référent en charge de la mise en œuvre de ce type de projet.

**15- Assemblée Générale de la FFC à Saint Quentin en Yvelines :** Jean-Marc Rouxel s'y rendra du 25 au 27 février (Alex y participera également en tant que responsable fédéral). Frais de restauration et hébergement pris en charge par le Comité. Frais de déplacement assumés Jean-Marc Rouxel, de son initiative.

**16- Prestations effectuées par le Comité Départemental :**

Cas soulevé par le CCM47 pour l'assistance du CSD sur l'organisation de l'Assemblée Générale annuelle. Les modalités suivantes sont fixées :

- Coût de la prestation : 20€ de l'heure.
- Montage spécifique d'un dossier sécurité : 20€ de l'heure
- Prêt du véhicule (pour un usage exclusif durant une épreuve) : Prise en charge du carburant par le demandeur (à minima).

**17- Contrat d'objectifs / CR N-Agu. :** Nous avons initialement une somme de 364 € qui nous avait été octroyée, puis elle est passée à 500 € et ensuite à 1000 €. Jean-Marc Rouxel devra évoquer lors d'une prochaine réunion du Comité de Nouvelle Aquitaine des critères pris en compte pour les contrats d'objectifs à venir.

**18-Participation aux championnats de France pour les coureurs sélectionnés du 47 :**

Lors du Championnat de France de l'Avenir 2020, la Nouvelle Aquitaine n'avait pas eu la possibilité de prendre en charge le déplacement des coureurs concernés. Il avait donc été demandé aux coureurs de gérer leur transport et leur hébergement. La FFC a accordé une aide individuelle qui a été complétée par la Nouvelle Aquitaine, ce qui donne un montant de 150 € par coureur. L'aide sera reversée aux clubs concernés d'ici fin janvier, il appartient à ces derniers de reverser la somme correspondante. Le CD47 se voit donc légitimé dans sa démarche auprès du Comité Régional qui a, de fait, profité à l'ensemble des sélectionnées de N-Aquitaine.

**19- Avis délégué / organisation UCS Pujols UFOLEP :** Gilles Canouet, en charge de l'instruction, a fait une réponse circonstanciée et factuelle au responsable du club, à savoir que lorsqu'une demande est déposée le 23/12 pour organisation prévue le 16 janvier (soit un délai inférieur à un mois d'instruction) et ceci en plein confinement on pouvait se douter de la réponse.

Le CD47 regrette la présence des propos inexacts dans les réseaux sociaux. Le Président, JM Rouxel, a confirmé les propos de Gilles Canouet, dans son rôle de soutien à notre salarié et affirme sa volonté de rapprochement avec les fédérations affinitaires.

Il propose avec le concours du CSD, G. Canouet, de rencontrer Maxime Violeau (en charge du cyclisme à l'UFOLEP) pour expliquer les rôles et les missions de chacun afin que l'UFOLEP puisse expliquer clairement le rôle du CD en termes d'avis délégué dans le cadre d'une organisation.

**20- Règlement intérieur :** Le Président, JM Rouxel, devra proposer prochainement un projet de refonte de notre règlement intérieur afin qu'il puisse être discuté, amendé et validé.

### **21- AG élective du comité Nouvelle-Aquitaine :**

Quid des clubs qui organiseront leur AG au-delà de la date du 14 janvier et de leur capacité de vote ? Jean-Marc doit contacter Vincent Dedieu sur ce sujet.

Il y aura deux listes en présence. Jean-Marc Rouxel informe qu'il a apporté son soutien à titre personnel au président sortant. A l'issue d'échange sur la position de mandataire du président, le principe d'un soutien au nom du CD47 est acté.

### **22- Point sur les demandes de subventions :**

- A.N.S. : J-Marc Rouxel fait une synthèse du document "Bilan de la campagne 2020" transmis par le FFC. La prochaine campagne sera lancée courant mars 2021 via l'accès au "Compte Asso". Plus d'informations sur [www.fcc.fr/structurer/club/campagne-ans/](http://www.fcc.fr/structurer/club/campagne-ans/)
- FDVA 1 (Formation des bénévoles) T. Fray précise que ce volet ne concerne pas spécifiquement le mouvement sportif et qu'il n'est pas nécessaire de postuler.
- FDVA 2 (Fonctionnement et actions innovantes) : La campagne sera lancée le 02 février (clôture au 09/03/2021)
- Département 47 :
  - "Aide au fonctionnement" : dossier à déposer avant le 28/02/2021
  - "Aide à l'emploi sportif" : dossier à déposer avant le 28/02/2021

Gilles Canouet assistera à une réunion de présentation d'une plateforme dématérialisées. Le CD47 pourrait être proposé dans cette innovation pilote pour 2021.